VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence Cottage

Avec Deux Grands Lots

Rue Prieur, entre La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Louis C. Houseman et Anna Rebecca Bolen, sa femme.

Nos 64,821 et 65,109 consolidés. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1901, dans l'affaire des successions de Louis C. Houseman et de Anna Rebecca Bolen sa femme; il sera vendu à l'enchère:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur sur 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, communiquant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc, hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, parterre en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant John Baerich, Jr., notaire. Un dépôt de 10 0|0 est exigé au moment de l'adjudication.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 64,391.

Succession d'Ellen Ford, décédée.

JEUDI, 25 JUILLET 1901.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et agent de Propriétés Foncières—Bureau Estaves Hennen No 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ellen Ford, décédée, dossier No 64 391, ledit ordre daté et signé le 11 juin 1901, et à moi adressé, je procéderai de vendre sur place et à l'heure ci-dessus désignée, un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies privilèges, coutumes, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Camp, St Joseph et St Charles, désigné par la No 1 sur un plan dressé par A. T. Wood, architecte, et déposé comme plan No 58 du livre de plans numéro un, pour référence, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant plus ou moins vingt six pieds trois pouces de face à la rue Julie sur cent cinq pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot numéro deux et sur l'autre côté par le lot numéro quatre et dans le fond par une allée de onze pieds sept pouces de largeur d'après ledit plan.

Ladite propriété ayant été acquise par la défunte Ellen Ford par achat de la succession de Mme Josette Bundy, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1866, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 90 folio 5?7.

Les améliorations comprenant une résidence en brique à quatre étages, avec vestibules et environ 18 chambres.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, St André et Prytanée et l'avenue St Charles (autrefois rue Bayadère), et désigné comme lot numéro trois sur un plan fait par H. Moelhausen, voyer, daté le 1er décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude d'Adol he Mazureau, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant vingt sept pieds onze pouces et deux lignes de face à la dite rue Ste Marie, la même largeur dans le fond sur cent neuf pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro deux et cent neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne de division du lot numéro quatre étant la même propriété acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de Mme Anastine Brooks, d'après l'acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 20 décembre 1867

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages retirée de la banquette, et ayant environ 9 chambres, une cour sur la façade et galerie.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devait faire un dépôt de 10 pour cent, avec l'encanteur de l'adjudication au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire.

28 juin—28 30—juil 7 14 21 25.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Contenu entier de magasin d'épiceries.

Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas,

Epiceries, Vins, Liqueurs, Marchandises en Canettes, Marchandises d'étagères, Installations.

Cheval, Mulet, Wagons, etc.

AUSSI

Le Contenu de la Résidence No 415 rue Soraparu.

Le Lundi 1er Juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — LUNDI, le 1er juillet 1901, à 10:30 heures A. M. sur les lieux No 415 rue Soraparu et Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 64,878 dans l'affaire de la succession de John George Liedeltch, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu entier de la résidence No 415 rue Soraparu et, de suite après, le contenu entier du magasin d'épiceries Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas, consistant en meubles de maison, épiceries, animaux, wagons, installations, etc., d'après inventaire enregistré.

L'épicerie avec son stock entier, installations, ustensiles, etc., d'après l'inventaire sera d'abord offert en bloc, comme entier, et s'il n'est pas vendu il sera offert en détail.

Conditions—Comptant sur la licit.

Buck, Walshe et Buck, ar ts.

19 juin—19 23 30—juil 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU SIXIEME DISTRICT A L'ENCAN,

A la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI 23 JUILLET, 1901, A MIDI.

Interdiction de Christian Thomas.

No 62,367 Cour Civile de District—Division A

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 juillet 1901 à midi:

Cinq certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavie, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavie sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavie et Annonciation, et mesurant 122 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté à la rue Annonciation sur 37 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers au plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement; les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraires d'avocats; les acquéreurs devant payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pour les taxes de guerre.

Actes de vente devant être passés pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO

Courtier de propriétés foncières et encanteur.

J. B. Rosser, Jr., 303 rue Baronne, avocat pour la vendresse.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur, bureau No 821 rue Gravier JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par L. Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de cent quatorze pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.

18 juin —18 23 30—juil 7 14 18

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan

No 64,829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié au plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R I pardevant W. R. Kerr N. P., aux frais de l'acquéreur.

2 juin—29 16 23 30—juil 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples, 1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Musique, Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, le même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié au plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 64 752.

IL SE A VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'îlet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandbommes, maintenant Dauphine et Craps maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 1|2) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambres, galerie et cuisines

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple en bois, 3916 rue St-Claude, entre Bartholomew et Jeanne.

JEUDI, LE 11 JUILLET 1901.

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, près de la rue Gravier sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 juin 1901, dans l'affaire de la succession d'Anastasie La France femme de P. A. Cure, dossier No 4,481 à l'enchère publique, il sera offert en vente la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 16 dans l'îlet No 354 borné par les rues St Claude, Remparts, Jeanne et Bartholomew, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude par 198 pieds de profondeur. Les améliorations consistant d'une résidence simple contenant 2 chambres, plusieurs arbres fruitiers et citerne dans la cour.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet notaire. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante et devant aussi payer pour les timbres du revenu et l'acte de vente.

SMITH & ROSENBERG.

Maxwell Smith, Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

O. B. & S. Sansum et Frank D. Drolls, avocats

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 11

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET

A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Pardido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julie, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 3, 4, 5 6, 7 et les lettres C. et D, et mesurant comme suit: Lot 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866, mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de à peu près 106 pieds sur la ligne du lot No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Morrel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 3 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0|0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 comptant a moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples, Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson.

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus bas décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant après cela au A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar citerne etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chappela, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de a rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un an ou un et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans estimation; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 1709 et 1711 rue Saratoga, à l'encoignure de la rue Felicité, borné par les rues S. Franklin et Enterpe

Dans la succession de Mlle Ruth M Miles.

No 64,719—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 juin 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles et Polymnie et le Chemin Félicité, et mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Carondelet sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 3 mars 1882.

Conditions. Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour dier la vente. Acte de vente, incluant les timbres de l'internale revenue pardevant W. F. Brewer, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

Friedrichs & Redersheimer, encanteur, Nos 832 et 834, rue Commune.

23 juin—20 30—juil 7 14 21 23

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Pierre V. Ruiz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 65,348—Division D—Attendu que Pierre V. Ruiz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Pierre V. Ruiz décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jno Legier jr avocat.

30 juin—30—juil 4 9

Succession de Mlle Marie Bonee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,639—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph C. Whitmore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G. G. Konenberger, avocat.

26 juin—26 30—juil 5

Succession de Mme Delia Quigley, veuve de Samuel M. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65 299—Division E—Attendu que Edward J. Quigley a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Delia Quigley, veuve de Samuel M. Joyce, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

W. J. Waguespack avocat.

26 juin 26 30—juil 5

Succession de Mme Mary Ashley Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,276—Division D—Attendu que Lewis H. Stanton a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ashley Townsend, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

E. T. Florence, avocat.

21 juin—21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE

Mme Mary Gregory, dûment autorisée, vs Gustave Schumann.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 5 528—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux No 1 01 rue Annunciation, à l'encoignure de l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 2me jour de juillet 1901 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—Le contenu d'une buvette, consistant en chaises tables, comptoirs, miroirs, balle à bière, verres, installations, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant

CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

E. A. O'Sullivan, avocat pour la plaignante.

23 juin—23 30—juil 2

James Wilson adm. vs John Kelly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 5,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour de juillet 1901, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. James B. Rosser, avocat pour le plaignant. 23 juin—23 30—juil 3

CHEMINS DE FER.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

B. F. WYLY, Jr., G.P.&T.A., Atlanta, Geo.

W. B. TERHUNE, T. P. A.,

718 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.

28mars—1an

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibulés Solides

PREND EFFET LE 19 MAI 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de la—Nlle Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à—Meridian.....	1:30 a m	2:40 p m	2:15 p m
Part de—Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	——
Chattanooga.	9:40 a m	——	——
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	——
Cincinnati ...	7:30 p m	8.10 a m	——
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	——
Part de la—Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	——
Arrive à—Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	——
Part de—Meridian	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—St-Louis.....	7:32 p m	8.24 a m	——

Part—De la Nlle-Orléans. 7:30 p. m

Arrive—

à Chattanooga.....9:40 a. m

à Knoxville..... 1:10 p m

à Bristol.....5:45 p. m

à Washington.....6:53 a. m

à Philadelphie...10-15 a. m

à New York ....12 53 p. m

CHARS Restaurant Unis. Repas à la carte

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C

Le et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridian et les points intermédiaires quittera à 6.00 heures a. m.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridien, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars-dortoirs Pull an jusqu'à Cincinnati, et chars-restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati et New York Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York Les chars-dortoirs sur ce train pour Cincinnati, seront le et après le 2 juin continués jusqu'à Buffalo.

No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches et mercredis pour les points Est Louisiane quitteront à 7:45 heures a m comme d'habitude.

Les remèdes de chaque semaine seulement, du Chemin de Fer Est Louisiane sera un train quittant la Rivière aux Perles pour Abita Springs et Covington après l'arrivée du No 2 de la Nouvelle-Orléans.

J. L. BOYD, D. P. A. J. R. WELLS, C. P. A.

GEO. H. SMITH, G. P. A. R. J. ANDERSON A. G. P. A.

2 juin— Nouvelle-Orléans, Lne.

CHEMINS DE FER.

Pour Buffalo

Chars-Dortoirs sur Toute la Route sans Changement

Quittant la Nouvelle-Orléans

—VIA LE—

Illinois Central

Tous les Jours à 7:15 p. m.

ARRIVANT A BUFFALO

La Seconde Matinée à 10:30 a. m.

CHARS-BUFFETS SUR TOUTE LA LIGNE.

Bureau des Billets en Ville

Coin des rues St-Charles et Commune.

WM MURRAY,

Division Passenger Agent

La Compagnie du chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 1 MAI 1901.	Arrivées Quotidiennes
No 6 4